

## L'affaire Riel

Gilles Gallichan

---

Number 41, Spring 1995

Dix rendez-vous avec notre histoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8700ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Gallichan, G. (1995). L'affaire Riel. *Cap-aux-Diamants*, (41), 39–43.

# L'AFFAIRE RIEL

**Pour les Orangistes, Riel devenait une victime expiatoire de ce nationalisme indigène, misérable rameau de celui du Québec. Aux yeux des Québécois, la défaite des Métis faisait écho à celle de 1760 et la mort de Riel rappelait durement la loi du conquérant.**

par Gilles Gallichan

**L'**AFFAIRE RIEL NE FUT PAS UN SIMPLE COUP DE tonnerre dans le ciel politique du Québec et du Canada, mais un véritable orage qui faillit bouleverser les plans du premier ministre John A. Macdonald. De fait, cet événement a marqué la fin de l'hégémonie qu'exerçait le parti conservateur sur le Québec depuis un quart de siècle. Selon *L'Électeur*, le quotidien libéral de Québec, l'affaire Riel était «la négation de notre légitime influence au Canada», et il ajoutait: «Qu'on ait la sagesse [d'y] puiser une salutaire leçon pour l'avenir».

## Qui était Louis Riel?

Louis Riel est né à Saint-Boniface, sur la rivière Rouge, en 1844. Ses parents étaient canadiens-français et il avait une grand-mère à demi amérindienne, issue de la tribu des Chipewyans. Riel pouvait donc s'identifier à ce peuple métis qui vivait à l'ouest des Grands Lacs. Les Métis étaient les descendants de Canadiens engagés au début du XIX<sup>e</sup> siècle par les grandes compagnies de fourrures pour parcourir les Prairies. Ces pionniers, qui vivaient souvent au milieu des autochtones, avaient fondé des familles rapidement évangélisées par des missionnaires oblates. Il y avait également des Métis anglo-protestants, car les colons anglais et écossais arrivaient aussi de plus en plus nombreux dans l'Ouest.

Le jeune Riel, élève brillant, devient un protégé de l'évêque de Saint-Boniface, M<sup>gr</sup> Alexandre-Antonin Taché, qui l'envoie poursuivre ses études au Collège de Montréal, en 1858, dans l'espoir qu'il devienne prêtre et missionnaire. Mais il s'oriente plutôt vers le droit et revient chez lui en 1868, au moment où se joue l'avenir de la région.

## Le soulèvement de 1869

Les grands territoires de l'Ouest avaient été confiés par bail à la Compagnie de la baie d'Hud-

son. Après 1859, ce bail n'est pas renouvelé, car le gouvernement canadien désire repousser sa frontière vers l'Ouest et ne pas laisser cet immense territoire à la pression dynamique des États-Unis. Il faut faire vite, surtout avec la fin de la Guerre de sécession qui sonne l'heure de la nouvelle frontière. De gros intérêts s'animent, les investisseurs de Toronto et de Montréal voient dans le chemin de fer du Pacifique le rentable symbole de la souveraineté anglo-canadienne.

Ottawa envoie des fonctionnaires et des arpenteurs à la rivière Rouge. Ces hommes agissent



Louis Riel (1844-1885) né dans la colonie de la Rivière-Rouge (Manitoba), est le fils de Louis Riel et de Julie Lagimonière. Par sa grand-mère paternelle, une Métisse franco-chipewyenne, Riel aurait eu un huitième de sang amérindien. Il épouse en 1881 Marguerite Monet. Gravure de William Bengough (détail). (Musée du Québec).

avec mépris, sans respect pour les populations locales et leurs droits de propriété. Outrés, les Métis s'organisent et forment le Comité national de défense dont Riel est le secrétaire. À Winnipeg, qui s'appelle encore Fort-Garry, ils établissent en 1869 un gouvernement provisoire. Devant cette détermination, Ottawa accepte de négocier avec eux la création de la nouvelle province du Manitoba.

Les choses se gâtent lorsqu'un commando loyaliste venu de l'Ontario tente un coup de force.



Ces gens sont arrêtés, mais un des prisonniers, Thomas Scott, s'agite et tente une évasion. Il est jugé par le gouvernement provisoire, condamné et fusillé. Cet épisode permet au gouvernement fédéral d'envoyer des troupes à Fort-Garry pour imposer son autorité. Riel doit alors s'exiler aux États-Unis, mais le «Manitoba Bill» assure pour le moment l'établissement d'une petite province bilingue où les droits des Métis et des francophones seront reconnus.

## La rébellion du Nord-Ouest

Riel vit alors au Montana. Il gagne sa vie et celle de sa famille comme instituteur. À l'appel de ses frères de sang, se croyant investi d'une nouvelle mission divine et providentielle, il accepte de reprendre la lutte. Elle sera brève, car le gouvernement et les financiers ne veulent pas répéter leurs faiblesses de 1869 et laisser se créer un gouvernement provisoire insurrectionnel.

Les nouvelles arrivent de l'Ouest souvent confuses et contradictoires. Le gouvernement lève partout des milices. Des Québécois partent aussi, espérant ramener le calme et la paix dans les Prairies. En Ontario, on veut surtout mater une fois pour toutes les assassins de Thomas Scott. Le chemin de fer, qui n'est pas encore terminé, révèle son importance stratégique dans le transport des troupes. Cette démonstration stimule le financement de la compagnie, qui battait de l'aile. Paradoxalement, le soulèvement du Nord-Ouest aura permis au Canadien Pacifique de redresser sa situation financière.

Les officiers lancent très vite les troupes et après quelques succès les Métis et leurs alliés pieds-noirs sont défaits à Batoche par le général Frederick Dolson Middleton. Le 15 mai 1885, Riel est fait prisonnier et livré à la justice du vainqueur.

L'écrasement des Métis était le prix à payer pour compléter le chemin de fer et assurer l'expansion canadienne jusqu'au Pacifique. Devant un pareil enjeu, l'insurrection n'avait aucune chance de réussir et l'issue en était fixée à l'avance. Pour les Orangistes, Riel devenait une victime expiatoire de ce nationalisme indigène, misérable rameau de celui du Québec. Le *News* de Toronto écrit que Riel devrait être étranglé avec le drapeau français, que «c'est là le seul service que ce torchon puisse rendre au pays».

## Le procès Riel

À Regina, Riel est jugé en anglais par une moitié de jury formée de six membres anglo-protestants. Sa défense est assurée par quatre avocats, dont deux juristes québécois reconnus: François-Xavier Lemieux, député de Lévis à l'Assemblée législative, et Charles Fitzpatrick, excellent plaideur d'origine irlandaise, futur ministre et lieutenant-gouverneur du Québec. Le procès dure du 20 juillet au 1<sup>er</sup> août 1885. Reconnu coupable, Riel est condamné à mort par le juge Hugh Richardson.

La nouvelle est accueillie avec joie en Ontario et avec tristesse au Québec. Riel devient un héros national pour les Québécois. À Montréal, le 16 août, devant 12 000 personnes, F.-X. Lemieux n'hésite pas à comparer les Métis de 1885 aux



À l'issue de la défaite de Batoche, Louis Riel n'a d'autre choix que de se rendre. C'est ce qu'il fait le 15 mai. Amené à Régina, il y est jugé à partir du 20 juillet 1885. Nous le voyons ici s'adressant aux membres du jury. (Archives nationales du Canada).

## Riel, l'homme à abattre

Dès lors, Riel est la bête noire des Orangistes et des Loyalistes qui jurent de venger Scott. Élu député à la Chambre des communes, il ne peut siéger à Ottawa, car sa tête est mise à prix. Déjà, sa santé mentale semble atteinte et on constate chez lui un délire religieux. Il est hospitalisé à Montréal et à Beauport avant de reprendre le chemin de l'exil.

En 1871, la Colombie-Britannique entre à son tour dans la Confédération. Elle remet sa dette publique au gouvernement fédéral, qui lui promet un chemin de fer la reliant à la côte est. Malgré des difficultés techniques, des problèmes économiques et des scandales politiques, le chemin de fer avance dans les Prairies. Plusieurs Métis semi-nomades ont migré vers la Saskatchewan à la recherche de troupeaux de bisons. Lorsque les agents du gouvernement et les arpenteurs du chemin de fer arrivent dans la région, en 1884, ils répètent le scénario de 1869 et affichent la même arrogance, la même attitude hautaine envers les Indiens et les Métis. Wilfrid Laurier dira qu'Ottawa s'est comporté là-bas comme un seigneur féodal disposant des populations comme si elles faisaient partie de la terre achetée. Les Métis se plaignent et multiplient les pétitions auprès d'un gouvernement fédéral qui fait la sourde oreille. En dernier recours, ils envoient une délégation pour convaincre Riel de revenir organiser la résistance des Indiens et des Métis.



patriotes de 1837. «Les Métis, dit-il, se sont soulevés parce qu'on leur a refusé le droit à la représentation et à la démocratie. Mais la mort des patriotes porte toujours en elle une semence de liberté». D'éminents citoyens, dont Laurent-Olivier David, forment un comité pour soutenir la demande d'appel. Lorsque celle-ci est refusée, le comité réclame la clémence royale pour Riel et son internement dans un hôpital psychiatrique en raison de son déséquilibre mental. Des demandes d'amnistie parviennent des États-Unis et d'Europe. Après tout, des hommes comme Jefferson Davis et le général Robert Edward Lee, responsables de la terrible Guerre de sécession, ont bénéficié d'une amnistie, un Louis Riel manifestement déséquilibré sera sûrement gracié.

Les meilleurs espoirs reposent sur les trois ministres canadiens-français du cabinet fédéral. Joseph-Adolphe Chapleau, l'ancien premier ministre du Québec, Joseph-Philippe-René-Adolphe Caron, personnage considérable, et Hector-Louis Langevin, le fils spirituel de George-Étienne Cartier, devront sauver leur compatriote. Ils convaincront sir John ou ils quitteront le cabinet. Mais les ministres ne bougeront pas, car ils se retrouvent dans une position fort délicate. En demeurant solidaires du gouvernement, ils sauvent le parti conservateur et la Confédération; ils évitent peut-être même une guerre civile. Mais, du coup, ils font aussi l'aveu humiliant que plus personne à Ottawa n'est en mesure de défendre haut et fort les intérêts des minorités française et amérindienne.

Au Parlement d'Ottawa, Laurier, qui n'est encore que le lieutenant québécois d'Edward Blake, chef de l'opposition libérale, engage son honneur et celui de son parti dans la défense de Riel et des Métis. Il dénonce le mépris du gouvernement fédéral envers ceux qu'il a délibérément poussés à la rébellion. Le gouvernement, dit Laurier, confond la loyauté avec l'esclavage, la justice avec la vengeance. Mais son magnifique discours sonne faux à bien des oreilles. Les libéraux fédéraux sont loin d'être unanimes à condamner le gouvernement dans cette affaire et Laurier ne représente en fait que l'aile québécoise de son parti.

### Le Québec sous le choc

Tous les pourvois sont rejetés et Riel est pendu à Regina, à la caserne de la Gendarmerie royale, le 16 novembre 1885. La nouvelle a l'effet d'un choc profond sur le Québec. On ferme les commerces et les boutiques. Dans les vitrines, on affiche le portrait de Riel encadré de noir, des crêpes sont exposés à la porte des maisons et les drapeaux sont mis en berne.

Dans les rues, on entend bientôt une nouvelle version de *La Marseillaise*:



Enfants de la nouvelle France  
Douter ne nous est plus permis  
Au gibet Riel se balance  
Victime de nos ennemis. (Bis)  
Amis pour nous, ah, quel outrage!  
Quels transports il doit exciter!  
Celui qu'on vient d'exécuter  
Nous anime par son courage.

Courage! Canadiens! Tenons bien haut nos  
cœurs:  
Un jour viendra, (Bis)  
Nous serons les vainqueurs.

Le dernier couplet prend des accents révolutionnaires:

Amour sacré de la Patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs.  
Liberté, liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs! (Bis)  
Riel, gardons ta souvenance  
Que ton nom souvent répété  
Nous parle de la liberté,  
Et nous prêche l'indépendance!

Malgré les efforts remarquables de son défenseur, le Québécois Charles Fitzpatrick, Louis Riel est condamné à être pendu le 1<sup>er</sup> août 1885. La sentence est exécutée le 16 novembre à Regina. Gravure publiée dans «Le Monde illustré» du 5 décembre 1885. (Archives nationales du Canada).



Au fil des jours, la douleur se change en indignation. On organise des assemblées populaires et un grand mouvement national se dessine, brisant les lignes partisans traditionnelles.

Le dimanche 22 novembre, une foule de 50 000 personnes se rassemble au Champ-de-Mars, derrière l'hôtel de ville de Montréal, pour entendre 33 orateurs, dont Wilfrid Laurier et surtout

Honoré Mercier, le chef de l'opposition à Québec. Laurier n'hésite pas à déclarer que, s'il avait vécu sur les rives de la Saskatchewan, il aurait, lui aussi, épaulé son fusil. Cette déclaration le suivra longtemps. Mercier prononce un de ses plus célèbres discours commençant par ces mots: «Riel, notre frère, est mort victime de son dévouement à la cause des Métis dont il était le chef, victime du fanatisme et de la trahison; du fanatisme de sir John et de quelques-uns de ses amis; de la trahison de trois des nôtres qui, pour garder leur portefeuille, ont vendu leur frère».

Le Bataillon des Pendants

LANGEVIN

<p>CHAPLEAU (Trois-Rivières)</p> <p>BENOIT (Québec)</p> <p>BILLY (Montréal)</p> <p>BORSE (Québec)</p> <p>BOURBEAU (Québec)</p> <p>BLONDEAU (Québec)</p> <p>OUTHBERT (Québec)</p> <p>CIMON (Québec)</p> <p>DESAULNIERS (St. Maurice)</p> <p>GUGAS (Québec)</p> <p>FORTIN (Québec)</p> <p>GIRARD (Québec)</p>		<p>CARON</p> <p>CAGPE</p> <p>CRANBOIS</p> <p>HURTEAU</p> <p>LANDRY</p> <p>LESACE</p> <p>MONTPLAISIR</p> <p>PINSONEAULT</p> <p>RIPEL</p> <p>ROYAL</p> <p>TASCHEREAU</p> <p>TASSE</p> <p>VALIN</p>
---	---	--

VANASSE

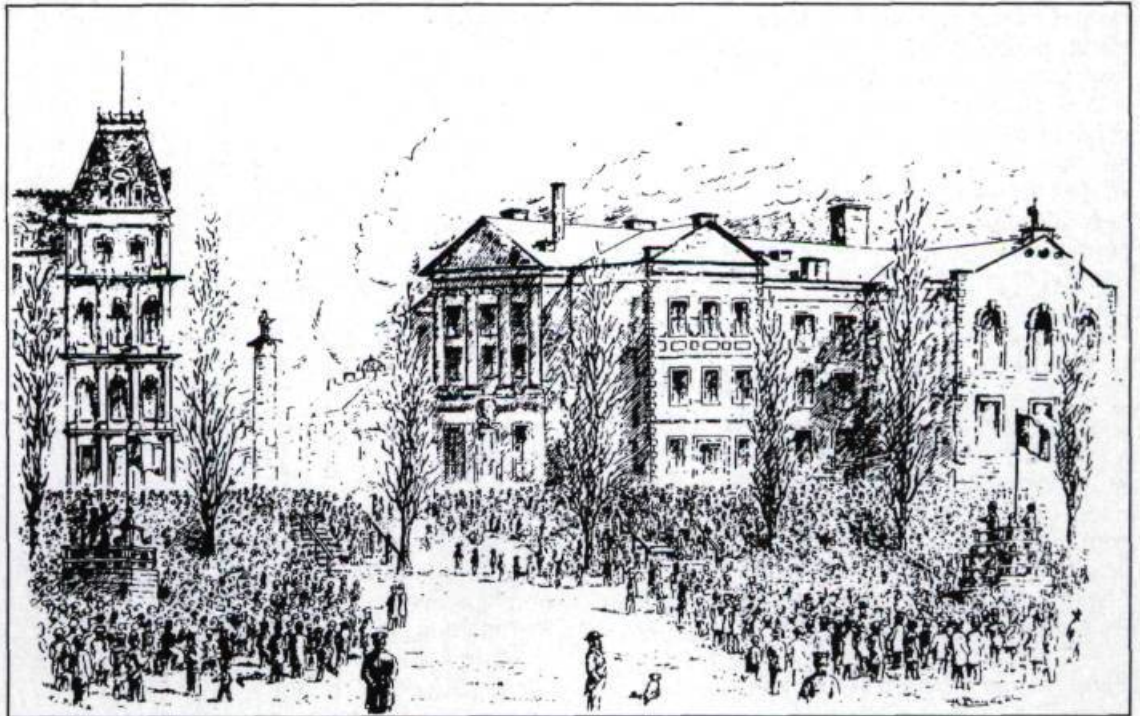
Peuple, rappelle-toi les traitres!

Poussé par cet extraordinaire élan populaire, Mercier fonde un parti national composé de libéraux et de conservateurs qui tournent le dos au Canada de sir John. Pendant toute l'année 1886, il parcourt la province et rallie à la cause nationale un nombre croissant de citoyens. Malgré la forte organisation conservatrice, sa coalition triomphe et lui permet de prendre le pouvoir à Québec en janvier 1887. Les libéraux de Laurier profitent aussi de l'impact de l'affaire Riel au Québec. Aux élections fédérales de 1887, ils obtiennent une majorité de sièges dans la province. Mais sir John, qui garde de solides appuis au Canada anglais, conserve le pouvoir à Ottawa.

«Vae victis!»

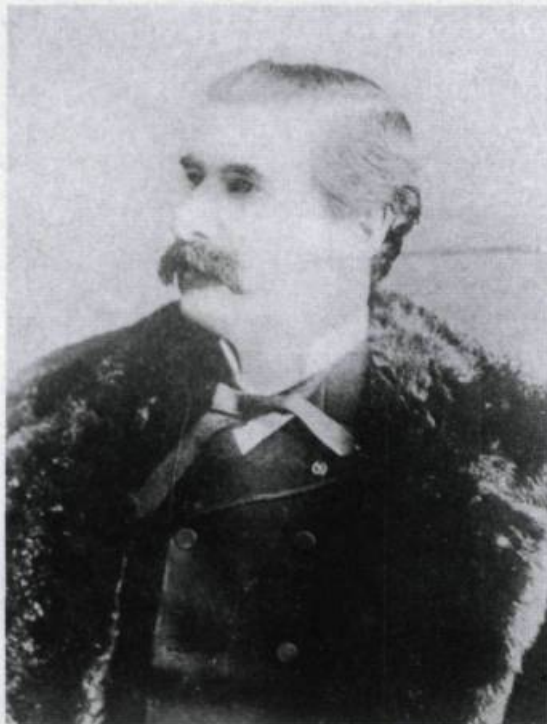
Pour le gouvernement canadien, l'aventure de Louis Riel et l'inutile résistance des Métis étaient un regrettable accident de parcours. Pourtant, aux yeux des Québécois, la défaite des Métis faisait écho à celle de 1760 et la mort de Riel rappelait durement la loi du conquérant. C'est

Quelques mois après la pendaison de Louis Riel, cette affiche électorale dénonce les députés fédéraux francophones qui n'ont pas eu le courage de s'opposer à leur gouvernement lors de cette pénible affaire. (Archives nationales du Canada).



Le 22 novembre 1885, au Champs-de-Mars (Montréal), se tient ce qui sera sans doute l'un des plus grands rassemblements de l'histoire du Québec: 50 000 personnes écoutent les défenseurs de Riel dont Wilfrid Laurier et Honoré Mercier. (Archives nationales du Canada).





Honoré Mercier (1840-1894). À la tête de son parti national, Mercier remporte par une faible marge les élections d'octobre 1886 et devient premier ministre le 20 janvier 1887.  
(Coll. Yves Beauregard).

pourquoi elle souda pendant plusieurs années les énergies populaires au Québec.

L'affaire Riel soulignait la précarité de l'avenir du Canada français et elle représentait un autre échec du Canada comme pays binational. Le Canada fédéral avançait vers l'Ouest pour marquer tout le nord du continent d'une présence britannique. La vision politique de John A. Macdonald était d'abord de bien servir les intérêts économiques des grands investisseurs de l'empire. La présence des Métis et l'opinion des Canadiens français ne pouvaient pas faire le poids devant un tel enjeu.

Riel était un vaincu et donc une victime. Comme le dira le sénateur Raoul Dandurand quelques années plus tard, dans la logique du politique s'applique toujours la loi fatale du «Vae victis!»: Malheur aux vaincus! Pourtant, la folie de Riel, semblable à celle du *Menaud* de Félix-Antoine Savard, n'était pas une folie comme les autres, c'était peut-être une sorte d'avertissement. ♦

Gilles Gallichan est bibliothécaire à l'Assemblée nationale du Québec.

Société historique du Canada

S H C  
C H A

Canadian Historical Association

**F**ondée en 1922, la Société historique du Canada (SHC) est une association bilingue reconnue mondialement ayant pour objectifs d'encourager la recherche historique, de stimuler l'intérêt envers l'histoire, de promouvoir la préservation d'édifices et de sites historiques ainsi que de publier travaux et documents relatifs à l'histoire. Elle fait des représentations auprès des services d'archives, des musées, des gouvernements et des organismes de subventions particulièrement en ce qui concerne la conservation du patrimoine et l'accès aux documents historiques. La Société encourage tous les historiens professionnels et amateurs à joindre ses rangs.

Les catégories de membres se définissent comme suit: professionnels, ordinaires, de soutien, étudiants, émérites, institutionnels et sociétés affiliées. Tous les membres reçoivent:

- le *Bulletin* (publié trois fois par année)

renseignant sur les conférences à venir, les bourses, les subventions de recherche et les activités de la Société;

- la *Revue de la Société* publiant annuellement les meilleures communications présentées lors de la conférence annuelle;
- deux à quatre brochures par année tirées des séries *Brochures historiques* et *Groupes ethniques du Canada*.

La Société offre en exclusivité à ses membres un service d'abonnement à diverses revues susceptibles d'intéresser tout lecteur d'histoire ainsi qu'un fonds de défense les protégeant lorsque leurs travaux sont l'objet de poursuites.

**Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec la Société historique du Canada**  
395, rue Wellington  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N3.  
Télécopieur: (613) 567-3110  
Téléphone: (613) 233-7885




Le service  
des Archives du Séminaire de Trois-Rivières,  
*gardien d'une mémoire collective*



Centre d'archives privées agréé par le Ministère  
de la Culture et des Communications du Québec,  
où plus de 620 fonds d'archives sont accessibles.

**ASTR**  
858, rue Lavolette, Trois-Rivières, G9A 5S3  
Tél.: (819) 376-4459 poste 35. Ouvert du  
lundi au vendredi, sauf les jours fériés.